AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -9-3-67

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92.06.25 et 92.26.94)

(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)

C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

Supplément N° 1 au Bulletin Technique N° 78 de Mars 1967 — 1967-5

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

Tavelure du Poirier - Le temps doux a continué à favoriser la végétation des Poiriers et l'évolution des Périthèces qui sont arrivés à maturité.

Le dernier traitement qui n'intéressait que les variétés précoces devrait être étendu à toutes les variétés pour éviter les contaminations.

Tavelure du Pommier - Comme pour le Poirier, les Périthèces sont à maturité. Un premier traitement devrait donc être envisagé sur les variétés dont le débourrement est en cours.

INFORMATIONS

Oïdium du Pommier - Les premières contaminations peuvent se produire dès le débourrement sur les variétés sensibles. Dans les vergers atteints l'an dernier il serait utile de prévoir un premier traitement.

Anthonome du Pommier - Dans les plantations où l'Anthonome a provoqué des dégâts en 1966, prévoir un traitement insecticide lorsque les variétés auront atteint le stade dit " Bourgeon blanc ".

Psylle du Poirier - Au cours de l'année 1966 on a noté dans de nombreux vergers de Poiriers une extension nette des attaques de psylles accompagnées d'une intense fumagine.

Les adultes hibernants de ce parasite ont repris leur activité et déposent actuellement des pontes sur les jeunes rameaux.

Il est conseillé d'appliquer dans les vergers qui présentent encore des traces de fumagine consécutives à l'attaque de 1966, un traitement préfloral à base d'Oléoparathion. Cette pulvérisation sera également efficace contre les oeufs d'araignées rouges.

Maladie criblée- Monilia- Gnomonia du Cerisier - Avant la floraison des Cerisiers puis après la chute des pétales, appliquer un produit cuprique ou une Bouillie Sulfocalcique.

Bordeaux, le 7 mars 1967

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX

P227